

texte de J.P. DOZON

- 8 -

LOGIQUE DES « DÉVELOPPEURS », RÉALITÉ DES « DÉVELOPPÉS »

Bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire

Nous présentons ici l'histoire et les interprétations de l'échec d'une expérience de développement rizicole en Côte d'Ivoire, qui s'est déroulée entre 1971 et 1976. L'auteur du propos a lui-même été engagé dans l'une des interventions locales de l'institution qui fut chargée de mener à bien cette tentative de développement.

OBJECTIFS ET CONTRAINTES DU PROJET THEORIQUE

En 1971, les autorités ivoiriennes créent une nouvelle société nationale de développement: la SODERIZ. Cette initiative a pour but de satisfaire définitivement les besoins nationaux en riz. Jusqu'à cette date, la Côte d'Ivoire importait plus de 100 000 t de riz par an, les 300 000 t qu'elle produisait par ailleurs étant principalement auto-consommées par ses populations rurales (une partie cependant était commercialisée sur les marchés locaux). Pour réaliser efficacement et rapidement cet objectif, le pays choisit la riziculture irriguée, soit une innovation agricole ou un transfert de technologie rompant radicalement avec l'ancien mode de production de riz pluvial. Que signifie et qu'implique un tel choix de développement?

- La riziculture irriguée (principalement sur bas-fonds) signifiant intensification et augmentation de la productivité du travail, la Côte d'Ivoire s'assure un excellent financement: la multiplication des bailleurs de fonds (Allemagne, FED, CCCE) lui permet d'élaborer une véritable stratégie de développement national (toutes les régions sont impliquées). Ce faisant elle reproduit les termes de la dépendance: les investissements sont lourds et requièrent l'achat de matériels et de produits (engrais, insecticides, etc...) dans les pays offrant leur aide. En outre le projet exige l'assistance d'un nombreux personnel étranger: français, hollandais, chinois.

- . La rupture avec l'ancien mode de production pluvial (celui ci mobilise en moyenne 120 jours de travail par an et par hectare, alors que la riziculture irriguée en requiert 240) exige l'émergence d'un nouveau type de producteur: le riziculteur.

Faute de pouvoir s'appuyer sur un véritable salariat rizicole (coût trop élevé, fixation aléatoire de la main d'oeuvre), la SODERIZ est conviée à solliciter les paysanats locaux par la seule séduction d'une innovation agricole "rationnelle".

Cette sollicitation implique deux choses:

- . un affrontement avec les nombreuses autres sociétés de développement ivoiriennes, lesquelles adoptent à peu près la même démarche (SODEPALM, CIDT, SATMACI, etc...)
- . l'élaboration d'un système original de rapports sociaux sur la base d'un transfert technologique et d'un espace foncier aménagé: le bas-fonds. Ce deuxième point est capital, car il est à l'origine de l'échec de cette tentative de développement: le passage du "technique" au "social " ne peut s'accomplir dans un secteur de la production agricole nationale pris isolément.

La SODERIZ n'a pas été créée pour résoudre un problème vivrier national, mais pour exécuter un programme décidé par avance (programme élaboré de concert par les autorités ivoiriennes et les bailleurs de fonds). Un tout autre programme aurait pu être envisagé: l'amélioration progressive des conditions de production du riz pluvial ou traditionnel.

Quelques mots sur la place du sociologue dans l'opération de développement. La demande d'un spécialiste des "facteurs humains" émane d'un des principaux bailleurs de fonds de l'expérience rizicole: la CCCE. Elle finance en effet l'ensemble des opérations de la zone forestière ivoirienne, notamment la région Centre-Ouest. L'étude, dont les termes sont vaguement définis, est imposée aux responsables de la SODERIZ. Conséquences: facilités dans l'élaboration d'une problématique, mais malentendus permanents entre le sociologue et ces responsables. Etude inutile car peu opérationnelle dans le court-terme.

LES MODALITES CONCRETES D'INTERVENTION DE LA SODERIZ

Organiser de nouveaux rapports sociaux sur la base d'une innovation agricole, et d'un espace foncier original, telle est la tâche prioritaire de la SODERIZ.

- . L'aménagement rationnel des bas-fonds implique leur nationalisation.

- . Les paysannats sont sollicités sur la base du volontariat. Ceci implique l'abandon de toute référence à la notion de propriété privée: les portions de bas-fonds sont mises à la disposition des volontaires afin qu'ils y utilisent au maximum leur force de travail (rendement espéré: 8 t à l'hectare par an avec deux récoltes annuelles en zone forestière).
- . Chaque volontaire ne reçoit en principe guère plus de 1 ha; il s'agit donc de promouvoir un petit paysannat agricole.
- . Afin d'engager véritablement les volontaires dans la mise en valeur des bas-fonds, la SODERIZ imagine :
 - un contrat de cultures: les volontaires sont tenus de respecter les normes de production et de vendre l'essentiel de leur récolte à la SODERIZ; si ces principes ne sont pas respectés, le volontaire est congédié et remplacé par un autre; il doit également rembourser en nature (riz), sur la base de 650 kg/ha, les investissements initiaux de la SODERIZ (aménagement du bas-fond).
 - un processus d'organisation collective de la production: dans un premier temps il s'agit simplement d'un groupement (c'est-à-dire l'ensemble des riziculteurs mettant en valeur un bas-fond) dont la seule tâche (par le biais de son président) consiste à faire en sorte que le contrat de cultures soit exécuté. Dans un second, le groupement doit se métamorphoser en coopérative, c'est-à-dire rendre les producteurs solidaires pour tous les actes de production et de commercialisation.

Il s'agit donc d'une conception "socialisante": égalité des producteurs, valorisation du travail, valorisation de l'entraide et de la solidarité.

Un problème spécifique mais crucial: la commercialisation. La SODERIZ doit être, outre un organe de production, une entreprise de commercialisation. Pour maîtriser la production de riz irrigué, la SODERIZ doit en contrôler la vente; or les risques sont loin d'être mineurs; traditionnellement le commerce du riz pluvial est détenu par des circuits privés (appelés par les responsables de la SODERIZ "circuit-court"); l'efficacité et la souplesse de tels circuits peuvent tout à fait réorienter la production de riz irrigué. Seul l'Etat, par une politique cohérente des prix est en mesure de mettre au pas les velléités des réseaux privés.

UNE ANALYSE LOCALE DE L'OPERATION "RIZ IRRIGUE"

Les généralités définies plus haut concernent à quelque exception près l'ensemble du dispositif national; livrons-nous maintenant à l'examen de la rencontre d'une innovation agricole (riz irrigué) avec un système socio-économique local. Nous montrons qu'en guise de promouvoir de nouveaux rapports sociaux, la production de riz irrigué a, pour l'essentiel, été récupérée par les mécanismes spécifiques d'une économie locale. Métamorphose donc d'une opération de développement en opération de détournement.

La région de Gagnoa (Centre-Ouest ivoirien) : caractéristiques historiques et structurelles. L'économie de la région est une économie de plantation (café et cacao). Elle est ancienne et particulièrement complexe. Elle émerge autour des années 1925-30, consécutivement à la fin de la "pacification" française; elle est mise en oeuvre d'abord et avant tout par des "étrangers": colons européens (qui se taillent d'énormes exploitations), et allogènes, ivoiriens ou non. Le développement de cette économie de plantation est étroitement lié à la multiplication des vagues migratoires¹ sous l'égide du pouvoir colonial. Très rapidement les autochtones de la région, -les Bété- s'adonnent aux cultures commerciales, tout du moins certains d'entre eux au début, notamment les notables.

L'expansion et la généralisation de l'économie de plantation remonte aux années 1950-55; elles transforment tout paysan de la région en petit planteur de café et de cacao.

Cette généralisation s'est effectuée sur la base de données structurelles. Autochtones et allogènes (ou allochtones) ont tissé des liens complexes que l'on peut clarifier par deux types de relations :

- . relations de travail : les autochtones utilisent la main d'oeuvre allochtone sur leurs petites plantations;
 - formes dérivées du métayage: partage en nature de la récolte entre autochtone et allochtone;
 - formes contractuelles;
 - forme salariale.
- . relations de type foncier: en même temps qu'ils les utilisent comme main d'oeuvre, les autochtones cèdent et surtout vendent leurs terres aux allochtones; ainsi peuvent-ils fixer la force de travail. En vendant la terre les

¹ Dioula (ainsi désigne-t-on différentes populations originaires du Nord) d'abord. Baoulé ensuite (l'ethnie baoulé occupe l'Est du pays).

Bété découvrent la propriété privée, et réalisent sa valeur marchande à l'instar des parcelles de café et de cacao.

La structure socio-économique locale repose donc sur la complémentarité fonctionnelle des groupes autochtones et allochtones; aussi longtemps que les deux facteurs de production, terre et travail, qui président à son développement, sont relativement abondants, le système local fonctionne sans conflits majeurs. Signalons au passage que cette structure s'appuie uniquement sur la petite plantation (les grandes plantations européennes et les quelques gros planteurs "indigènes" constituant un système autonome et minoritaire: la décolonisation provoquera son déclin). Dans cet univers où les superficies cultivées sont inférieures à 10 ha, on remarque quelques inégalités; les plantations des autochtones sont en moyenne de l'ordre de deux hectares, alors que celles des allochtones tournent autour de 3 à 4 ha; mais cet écart n'est guère significatif car chaque groupe est lui-même stratifié, si bien que les deux "mondes" se recoupent largement; à noter cependant que les plantations baoulé sont généralement plus étendues (6 ha).

La reproduction de ce système est fonction de son auto-régulation; c'est dire que les migrations d'allogènes et les ventes de terres doivent se moduler en fonction des disponibilités foncières, lesquelles sont nécessairement limitées. Or au lieu de se moduler, le mouvement s'est amplifié. Les migrations se sont accélérées et intensifiées, principalement après l'accès de la Côte d'Ivoire à l'Indépendance: de nombreux "gens du Nord" ou Dioula ont continué à s'installer, mais surtout des originaires de l'Est du pays, ou Baoulé. Précisons que ces derniers organisent un véritable mouvement de colonisation; sans aucune relation de travail avec les Bété, ils achètent uniquement des parcelles en vue de se constituer sur les terroirs autochtones des micro-territoires autonomes.

Le système est donc progressivement devenu "entropique". Les deux facteurs de production, sources du développement de l'économie de plantation locale, deviennent des facteurs rares.

La main d'oeuvre se raréfie; une fraction du volant de main d'oeuvre a eu accès à l'exploitation; du même coup elle fixe à son tour une partie de la réserve des producteurs.

Pression de plus en plus forte sur la terre; bon nombre de terroirs à force de cessions sont totalement saturés.

En conséquence les données s'inversent: de complémentaires les différents groupes deviennent concurrentiels; l'enjeu, c'est la terre mais surtout la force de travail.

Dans ce mouvement de vive concurrence les autochtones sont en position défavorable. Ne disposant que d'une très faible main d'oeuvre familiale (épouses principalement), les autochtones ont nécessairement besoin de travailleurs allochtones (l'explication du phénomène mériterait un exposé à lui tout seul). La satisfaction de ces besoins structurels est de plus en plus compromise. Car les allochtones

devenus exploitants tissent de véritables réseaux de main d'oeuvre (solidarité familiale, villageoise et ethnique) qui échappent totalement aux petits planteurs autochtones. Les plus efficaces en ce domaine sont incontestablement les Baoulé. Ceci explique leur place en haut de la stratification sociale locale.

En cette période de pénurie croissante des facteurs de production se développent donc chez les Bété une idéologie d'autochtone, laquelle, sur-déterminée par des facteurs politiques, donnera lieu à de graves conflits (rébellion des Bété de Gagnoa en 1970).

L'intervention locale de la SODERIZ: d'une opération de développement à son détournement. Deux phases :

- . 1971-73 : la riziculture irriguée reste à la périphérie du système socio-économique local; les bas-fonds aménagés sont peu nombreux et le prix du riz est tel (30 CFA) qu'il ne suscite que l'indifférence des autochtones. Seuls les allochtones (Dioula) se portent volontaires.
- . 1973-76 : les autorités ivoiriennes décident une augmentation spectaculaire du prix du paddy: 70 CFA le kilo. On assiste à une véritable ruée sur les bas-fonds (désormais plus nombreux). Cette ruée touche tout aussi bien les allochtones que les autochtones. Apparemment seule la motivation économique explique la mobilisation paysanne; en réalité il en va tout autrement.

Signification du volontariat autochtone

Le volontariat (là où il peut s'exprimer) autochtone est la réponse à une contradiction interne au niveau du mode de développement rizicole; alors que la SODERIZ nationalise les bas-fonds, et exige des volontaires une attitude non-individualiste, le riz cesse d'être un simple produit vivrier; il devient culture marchande, voire même spéculative. C'est dire que comme pour le café et le cacao, la terre qui en est le support devient marchandise, et susceptible d'appropriation privative. En se portant volontaires les Bété se réapproprient un espace dont ils sont de fait dépossédés.

Par ailleurs, les autochtones s'opposent au volontariat des allochtones, lesquels voient dans le dispositif SODERIZ le moyen d'échapper à peu de frais au contrôle des autochtones; non point parce qu'ils récuse la vocation éventuellement rizicole des allochtones, mais parce qu'ils refusent tout transfert de main d'oeuvre à leurs dépens; or un tel transfert peut compromettre définitivement la reproduction de l'économie de plantation autochtone.

Finalement, les Bété, par leur volontariat, reprennent l'initiative; il s'agit de faire en sorte que l'intervention SODERIZ s'adapte trait pour trait aux mécanismes de l'économie de plantation.

Ceci signifie concrètement :

- . possibilité de vendre les bas-fonds aux allochtones;
- . mise en place du faire valoir indirect et de l'utilisation de main d'oeuvre "étrangère" sur les bas-fonds.

De telles pratiques ont effectivement eu lieu sans que la SODERIZ puisse intervenir.

L'analyse des contradictions locales, révèle que la riziculture, en tant que pratique sociale, est détournée de ses objectifs. Les rapports sociaux locaux prennent le pas sur ceux élaborés par la SODERIZ.

Signification du volontariat non-autochtone

De ce côté, les choses ne sont guère différentes. Sur de nombreux bas-fonds (que les Bété, pour des raisons très locales, n'ont pu se réapproprier), l'on assiste à l'émergence d'une couche de volontaires qui n'ont strictement rien à voir avec le petit paysannat imaginé par la SODERIZ; ce sont surtout des citadins, aux professions les plus variées (libérales, salariées) ou des "bigmen" (gros planteurs ou gros commerçants) qui ont la capacité de drainer et de fixer une main d'oeuvre permanente. Souvent du reste en tant que groupes de pression, ils accaparent plusieurs hectares de bas-fonds. Il s'agit donc de volontaires absentéistes et cumulateurs.

Par ailleurs se reproduisent çà et là des rapports de dépendance personnels (le volontaire met à sa place son cadet).

Ce qui prévaut donc ce sont les rapports marchands locaux, les inégalités sociales, et les stratégies individuelles. De tels volontaires réalisent les virtualités du développement rizicole: le salariat agricole.

LES CAUSES DE L'ÉCHEC DE LA SODERIZ

La SODERIZ fut supprimée en 1977. On ne peut expliquer son échec par la seule exemplarité d'une analyse locale (encore qu'elle en fournit une bonne illustration au plan de la production). Il faut en passer par la globalité du dispositif. Tout s'est joué au niveau de la commercialisation. À l'instar de la production, ce sont les stratégies privées, individuelles ou collectives qui l'ont emporté.

Dans les mois qui ont suivi l'augmentation spectaculaire du prix du riz, la SODERIZ, de société sectorielle de production, se métamorphose en entreprise de commercialisation: elle détient le monopole du commerce du riz (à 70 CFA, le circuit court n'est capable d'aucune surenchère). Mais ce qui entre majoritairement dans ses magasins, ce sont des

dizaines de milliers de tonnes de riz pluvial. Que s'est-il passé? La SODERIZ offre en fait deux types de prix: l'un payé au paysan sur son lieu de production (65 CFA), l'autre payé à l'usine (75 CFA). Le boni de 10 CFA va être l'occasion pour le circuit court de s'adapter parfaitement à la situation. C'est lui qui va livrer à la SODERIZ le riz acheté aux paysans (rente de transport). Comme pour la production c'est un mécanisme privé qui l'emporte sur une tentative de "socialisation".

Mais il y a pire. Alors que la SODERIZ accumule des stocks fabuleux de paddy, alors qu'elle s'endette auprès de son unique créancier, l'Etat, les circuits de distribution que les pouvoirs publics n'ont à aucun moment envisagé de nationaliser, élaborent une véritable stratégie de sabotage. Ils n'achètent plus qu'au compte-goutte les stocks accumulés par la SODERIZ. Si bien qu'à une apparente sur-production succède une authentique pénurie: les stocks se dégradent et les prix à la consommation augmentent en flèche.

Faute d'avoir envisagé la question rizicole dans toute son ampleur, en confiant à la SODERIZ les tâches de la distribution, les autorités ivoiriennes ont livré leur société de production aux mains des groupes de pression et des lobbies mercantiles.

Epilogue :

La suppression de la SODERIZ fut pour les autorités exemplaire et positive. Constatant les mésaventures et les contradictions d'une société sectorielle de production, elles s'orientèrent dès 1975 vers une nouvelle stratégie de développement: en finir avec la position concurrentielle des sociétés nationales, et promouvoir un nouveau type de développement intégré où le paysan n'est plus l'enjeu de rivalités artificielles mais le sujet du développement.